



DECHARGE DE RESPONSABILITE

MRCGAP - BP 184 - 05005 Gap Cedex 05

tel: 07 81 56 42 66

Dans le cadre de la journée du..... au...../...../201..... sur le circuit de

Je soussigné(e) M....., demeurant à

Déclare accepter les risques liée à la participation de cette journée et dégage les organisateurs de tout responsabilité civile, pénale, administrative et judiciaire au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à mon véhicule, aux autres véhicules présents, à la piste ou ses abords, à un tiers, un usager ou à moi même.

Je renonce à tous recours ou à engager toutes actions judiciaires à l'encontre des organisateurs dès lors que :

- Je serais victime dans l'enceinte du circuit de mon fait ou de celui d'une autre personne présente sur la piste.
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je déclare également :

- Être titulaire du permis de conduire, valide à la date du roulage et correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM).
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé.
- Entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement sans esprit de compétition, sous mon entière responsabilité et à mes risques et périls.

Je m'engage à :

- Participer au briefing obligatoire, le matin de la (des) journée(s) du roulage cité ci-dessus.
- Quitter l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement du circuit et du Moto Racing Club Gap.
- À ne pas prêter mon véhicule à une personne non inscrite à la journée et non assuré.
- À ne pas circuler sur le site (piste et paddock) sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou d'un quelconque médicament qui pourrait être contre indiqué avec la pratique de la moto.

Le Moto Racing Club Gap ne peut être tenu responsable des accidents, dont pourraient être victime les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols ou litiges qui surviendraient pendant la manifestation et le pilote s'engage à obtempérer à toutes indications par signaux ou drapeaux.

Les organisateurs du Moto Racing Club Gap se réservent le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer au participant de changer de niveau.

Le Moto Racing Club Gap rappelle :

- Qu'en cas de collision, chaque pilote assume les dommages matériels de son véhicule.
- Qu'à partir du moment où le pilote monte sur sa moto, il doit obligatoirement être coiffé d'un casque integral homologué (attaché), d'une tenue entièrement en cuir adapté à la conduite sur piste (blouson, pantalon et gants), des bottes ou chaussures montantes et d'une dorsale.
- Que le pilote doit prendre réellement conscience ,des risques importants qu'il prend par cette pratique sportive et s'informer, afin de connaître les garanties d'indemnisations en cas de dommages corporels (assurance individuelle accident I.A.).

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts, je certifie avoir pris connaissance des conditions et je m'engage à en respecter et à appliquer toutes les prescriptions.

Lu et approuvé :

Fait le :

Signature :